

Le marais de la Vergne, un milieu rare à conserver

Responsable de la préservation du bassin-versant de la Livenne, la communauté de communes de l'Estuaire propose des sorties ouvertes au public. Après la découverte des tourbières de Donnezac fin mars, rendez-vous était donné à Étauliers pour la découverte du marais de la Vergne.

De 14h30 à plus de 17h, en ce 8 mai enfin ensoleillé, Clément Pignon, chargé de mission Natura2000 & zones humides à la CCE, Carole Chamoulaud, animatrice à Terres d'Oiseaux et Jean-Pierre Baudet, ornithologue et bagueur diplômé « toutes espèces », ont encadré la vingtaine de participants venant des environs découvrir les spécificités du marais de la Vergne.

1 000 hectares de zones humides

Fortement alimenté par les eaux du bassin-versant de la Livenne, le marais de la Vergne n'est composé que de parcelles humides, accessibles uniquement par des chemins, eux aussi inondés en hiver. « Il faut parfois un bateau pour y accéder », témoigne Jean-Pierre Baudet, « d'ailleurs ici, les tonnes (cabanes de chasse tenant leur nom du tonneau renversé dans lequel le chasseur se cachait par le passé, NDLR) sont toutes flottantes pour s'adapter aux très forts marnages ». Un système d'écluses permet de limiter l'entrée de l'eau saumâtre de l'estuaire lors des marées, et ainsi préserver l'eau douce alimentant les canaux.



Le 8 mai, une vingtaine d'amateurs de grand air ont découvert les richesses naturelles du marais de la Vergne.

© Photo CaMu

De multiples usages

Entre les berges boisées, « les parties inondées une trop grande partie de l'année, ne permettent pas aux arbres de pousser et forment des zones ouvertes » explique Clément Pignon. Le jonc qui y était récolté, servait à attacher les lattes dans les vignes, alors que les roselières fournissaient une excellente litière pour les étables, « la bauge ». Les prairies permettaient également l'élevage de bovins et ovins, et « la pêche dans les canaux apportait du poisson pour la semaine. Mais ce qui a le plus contribué à la préservation de ce milieu particulier, c'est la pratique de la chasse à la tonne, avec sa multitude de mares artificielles ». De nos jours, son rôle d'éponge lors des périodes de crues limite toujours les inondations des zones d'habitation, et son sable noir, car très riche en matières organiques, permet le maraîchage et la culture de l'asperge.

« La chasse à la tonne, avec sa multitude de mares artificielles, a contribué à la préservation de ce milieu particulier. »

Une végétation spécifique

Où le jonc, les roseaux et carex qui occupent principalement les zones ouvertes, plusieurs arbres spécifiques des zones humides consolident les berges des digues, créant des allées ombragées le long des chemins. On y trouve bien sûr l'aulne glutineux, appelé le vergne en gabay, c'est lui qui a donné son nom à « La Vergne », ce marais typique du territoire. Le frêne, reconnaissable à ses bourgeons noirs et à ses feuilles composées, « résiste aux inondations en fermant les pores de ses racines, évitant ainsi l'asphyxie » précise Carole Chamoulaud. Il côtoie le chêne, l'acacia et ses fleurs mellifères, le saule et son système racinaire de surface, mais aussi l'éritable

negundo. Ce dernier est une espèce exotique envahissante qui a été introduite par l'homme, dont les agents de la CCE tentent de limiter l'expansion. Autre plante invasive sous haute surveillance, la Renouée du Japon dont les rhizomes commencent à coloniser une partie des berges du canal des Sables.

Une riche biodiversité

Au milieu de cette riche végétation, vivent de nombreuses espèces animales, mais les oiseaux restent les plus facilement repérables. Les cigognes avec leurs grandes ailes noires et blanches et leur long bec orangé, les milans noirs revenus dès mars de leur migration en survolant le Sahara et reconnaissables à leur queue en V, les hérons « si craintifs

qu'il ne faut en aucun cas les déranger au nid, au risque que les petits restent coincés dans les branches » rappelle Jean-Pierre Baudet, ou encore les petits martins-pêcheurs et leur pointe de vitesse atteignant 60 km/h.

De belles rencontres permettant aux participants de mieux connaître le milieu qui les entoure, « un retour dans le passé, en revenant dans le marais de son enfance » pour le mari de Claudine, venue de Donnezac, ou encore l'occasion de se perfectionner pour Patricia, photographe professionnelle à Prignac-et-Marcamps, qui aime exposer ses photographies pour faire découvrir la biodiversité locale. Sandy, sept ans, adore « voir les espèces d'animaux ». La sortie du 10 juillet pourra lui permettre de découvrir les espaces du marais de Saint-Androny.